

Atelier Urbain de Proximité
Quartier Longchamp et secteur proche

Compte-rendu de la Réunion n°5 du 28 MAI 2009

Thématique n° 3 – Coulée verte :
Présentation du projet d'esquisse

Participants

Habitants membres de l'AUP :

M. Bertin, Mme D. Carette, Mme N. Carette (présidente du comité de quartier Justice-Jules Guesde), Mme De Revière, M. Helinckx, Mme Dupret, Mme Delrot, Mme Chouia, M. Loosvelt

Excusée : Mlle Fort

Ville de Lys lez Lannoy :

Les Elus référents de l'AUP :

M. Buino (Adjoint à l'urbanisme, aux travaux et aux transports)

M. Vanlierde (Conseiller Municipal délégué).

M. Avisse (Cabinet du Maire)

GIP Lille Métropole Rénovation Urbaine :

M. Cousin (directeur de projet)

M. Boquet (chargé d'études)

Excusée : Mme Salmon

Ateliers Nervures (bureau d'étude) :

M. Servais

Lille Métropole Communauté Urbaine :

Excusée : Mme Pinel (chef de projet Ville Renouvelée)

Espace Naturel Métropolitain :

Excusée : Mme Fourny (responsable ENM)

Le compte-rendu du précédent atelier (26 mars 2009) n'a pu être envoyé aux habitants. Il sera adressé aux habitants en même temps que celui de la présente réunion.

M. Buino et M. Vanlierde remercient les habitants de leur présence. Ils précisent qu'il s'agit là de la 5^{ème} et avant dernière réunion. La 5^{ème} et la 6^{ème} réunions sont consacrées comme

convenu à l'aménagement de la Coulée verte, l'objectif étant de combiner les propositions de la Ville, les propositions du bureau d'étude et les remarques et suggestions des habitants.

La 6^{ème} réunion aura lieu le jeudi 25 juin, et se terminera par un pot de l'amitié.

1- Présentation du projet d'esquisse

a) Le diagnostic du site

M. Servais, chargé de l'étude pour « Atelier Nervures » présente un diagnostic de l'existant. Il s'agit donc du tronçon manquant de la Coulée verte entre les tronçons préexistants Hem et Lys lez Lannoy. Le site d'étude présente un certain nombre de caractéristiques particulières :

- des cheminements divers sont déjà présents : chemin pavé et « chemins d'âne », qui sont des chemins formés par les habitudes des personnes utilisant le site aujourd'hui ;
- le site se situe en milieu urbain, à proximité d'habitation, d'industrie... ;
- le site est déjà très « vert » par le biais de la végétalisation naturelle qui s'est faite au fil du temps ;
- le site présente des buttes préexistantes qui sont issues de remblaiement, probablement de briques à la suite de la démolition d'habitations.

b) Le schéma d'intention

Ce schéma a pour objet de poser des grandes orientations afin de poser l'ensemble des éléments de programme à prendre en compte dans le projet d'esquisse :

- le cheminement général reliant les parties Hémoises et Lyssoises de la Coulée verte déjà existantes
- le prolongement de la rue Cavrois au travers de la Coulée verte
Il est important d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une voirie traversant un parc et non l'inverse. Les véhicules circuleraient sur cette intersection qui serait aménagée de manière à favoriser la sécurité dans la continuité des déplacements piétons sur la Coulée verte.
le chemin vers le bâtiment Boutemy
- le travail sur l'articulation avec les espaces existants : Place Faidherbe et rue Cavrois prolongée ;
- un travail sur les franges végétales afin de les renforcer par endroit.
Tout en sachant que les essences locales peuvent poser un problème ponctuel en raison de la non persistance de leurs feuillages en hiver.
- l'implantation d'une aire de jeux découpée en deux parties en fonction des tranches d'âge des futurs utilisateurs ;
- les buttes enherbées afin de créer un espace ludique tout en réutilisant l'existant ;

c) Le Projet d'esquisse

L'idée est bien de présenter un aménagement répondant aux attentes et besoins des usagers, des futurs riverains du site tout en prenant en compte les contraintes liées à cet aménagement : les projets urbains proches, l'enveloppe budgétaire pour l'aménagement puis la gestion, les choix de la végétation...

Il s'agit d'un projet destiné à être validé et complété par des remarques des habitants, avant que le bureau d'études ne poursuive son travail de manière plus précise.

Le prolongement à venir de la rue Cavrois vers Lannoy découpe la Coulée verte en deux espaces distincts : une partie Ouest et une partie Est.

Ce prolongement de la rue Cavrois se fera de façon la plus sécurisée possible. Le bureau d'étude fera à ce titre des préconisations de traitement aux service de LMCU, qui réaliseront les travaux. Par exemple, le bureau d'étude préconisera la réutilisation des pavés de pierre naturelle présents sur le site afin de traiter l'espace entre la Coulée verte et la rue Cavrois. Les pavés permettraient de marquer la différence entre les deux espaces et d'introduire un signal sonore à destination des automobilistes et des usagers de la coulée verte, et de favoriser la réduction de vitesse des véhicules.

Le bureau d'étude propose la création d'un réseau de liaisons piétonnes tentant de répondre au mieux aux besoins des piétons et des futurs utilisateurs de la Coulée verte et d'articuler la Coulée verte avec les espaces l'environnant : la Léverie, Stein, la rue Cavrois, la place Faidherbe...

Le projet d'esquisse présente un chemin volontairement courbé, sinueux afin de lui donner un caractère de promenade et non de simple chemin piéton en ville.

Partie Ouest de la Coulée verte (vers Hem)

- Espace le plus « naturel » possible : sorte de « prairie ». Cela peut être favorisée par une gestion différenciée du site (fauche tardive du gazon afin de répondre à une logique de développement durable : préserver le cycle de vie de la petite faune et de la petite flore et baisse des coûts d'entretien et de gestion de l'espace)
- On retrouve sur cette partie, le point bas du site, qui pourrait devenir une zone humide, servant à tamponner les eaux pluviales et à renforcer la biodiversité du site. Il ne s'agirait pas d'un plan d'eau.
- Le talus existant serait complété par une végétalisation complémentaire.

Partie Est de la Coulée verte (vers la Place Faidherbe)

Il s'agira d'un secteur plus « urbain ».

- Les chemins de liaison sont appuyés par des arbres plantés en alignement afin d'accompagner les courbes du chemin. De plus, ces arbres permettraient de créer une dimension intermédiaire entre les piétons et les hauts bâtiments industriels.
- L'aire de jeux se placerait à proximité du chemin afin de la replacer le plus proche possible de l'espace de circulation et ainsi éviter qu'elle soit trop en retrait et donc « mal » utilisée. Elle serait à « mi-chemin » de la rue Cavrois et de la Place Faidherbe, et facilement et rapidement accessible aux enfants et familles du quartier. En plus, cela permettrait de mettre en relation les futurs usagers de la Coulée verte : les piétons, cyclistes, les gens utilisant l'aire de jeux, les buttes enherbées....
Enfin, sa position lui permet d'être le plus éloignée possible des deux rues les plus proches : la rue Cavrois prolongée et la place Faidherbe.
Cette aire de jeux sera obligatoirement fermée par une clôture et pourrait se diviser en deux espaces en fonction des tranches d'âges des enfants : 3-5 ans et 5-8 ans par exemple.
- Les buttes enherbées existantes pourraient être réutilisées afin d'offrir un espace ludique. Pour ce faire, celles ci seraient reprofilées et de la terre végétale serait ajoutée afin de les remodeler.

- Les panneaux bétons séparant les maisons de la Coulée verte pourraient être camouflés par de la végétation, une haie végétale. Cela permettrait également de réduire les nuisances pour les riverains.
- Les bâtiments industriels pourraient être camouflés par une frange végétale qui viendrait en complément de la végétation déjà existante.
- Le cheminement sera éclairé et le revêtement de sol sera compatible avec les circulations douces (marche à pied, vélo...)
- Les articulations avec le milieu urbain (Place Faidherbe et rue Cavrois) pourraient être traitées sous la forme de « porte d'entrée » vers la Coulée verte : grille d'entrée, petites haies...

2- Débats autour du projet d'esquisse

Implantation du mobilier Urbain

Les habitants estiment que le parcours de la Coulée verte est long et qu'il faudrait sûrement des bancs afin que les promeneurs puissent se reposer et faire des pauses.

Ces bancs pourraient être d'un matériau s'intégrant parfaitement dans l'espace comme le bois. Le bois, sous forme de rondin par exemple, présentant l'avantage en plus de ne pas se dégrader facilement et de revêtir un caractère esthétique « rustique » et propice au respect.

Aire de jeux

L'espace offert par la Coulée verte sur ce tronçon ne permet pas l'implantation d'un grand terrain de jeux multisports. De plus, l'idée ici est bien de créer un espace vert de proximité avec des jeux de proximité, alors que la construction d'un plateau multisports programmée dans l'enceinte du groupe scolaire Paul Bert (non loin de là, 10 minutes à pied).

Ensuite, rien n'empêcherait que la Coulée verte soit utilisée comme un terrain de football à un endroit, soit fréquentée par des rollers, pour des usages occasionnels.

La Ville de Lys-lez-Lannoy pourrait étudier la mise en place à terme d'un parcours de santé le long de la Coulée verte lyssois, afin de faciliter l'intégration de cette section avec le reste de la promenade lyssoise et de permettre des allers-retours entre les différents quartiers de la ville.

Les buttes enherbées

Les habitants s'inquiètent d'une éventuelle pollution des buttes. L'état de ces buttes sera vérifié, si un problème de pollution est détecté, il sera traité. A ce sujet, les précautions nécessaires seront prises.

Prolongement de la rue Cavrois

L'idée de placer des barrières en bois afin de sécuriser la Coulée verte par rapport à la rue Cavrois pourra être étudiée lors de la prochaine étape (AUP de juin), lorsque seront évoqués à un niveau plus détaillé les aménagements.

Végétalisation du site

Les habitants estiment que la possibilité d'une implantation d'une zone « humide » est intéressante pour le site.

Une habitante suggère que du bambou pourrait être planté sur ce site. La plantation d'une telle essence végétale, comme cela a été suggéré afin de pallier au problème de la perte des feuilles en hiver de certaines essences locales, pose deux problèmes :

- Il s'agit d'une approche contraire aux principes de développement durable, puisqu'il ne s'agit pas d'une essence locale. On peut cependant envisager de manière ponctuelle le fait d'implanter du bambou, par exemple pour doubler la clôture de l'aire de jeux

- Ensuite, cet espace doit être aménagé selon certains principes préconisés par l'Espace Naturel Métropolitain (ENM) afin qu'il y ait une cohérence des aménagements sur l'ensemble des coulées vertes de la métropole Lilloise

Enfin, est suggérée la plantation d'un arbre remarquable dans la partie Ouest du site, à la fois pour la dimension qualitative de l'aménagement et le symbole que cela peut représenter. Cela est tout à fait envisageable, à la condition que le budget de l'opération le permette.

La gestion du site : entretien, sécurisation...

La proposition de gestion du site est celle d'une gestion différenciée pour 80-85% du site. Certains espaces comme l'aire de jeux se feront nécessairement en gestion traditionnelle.

Le bureau d'étude explique que les herbes hautes ne signifient pas pour autant que l'espace n'est pas entretenu et donc négligé.

Si aujourd'hui la Coulée verte est le lieu d'actes délictueux, c'est aussi parce que l'espace est délaissé, pas entretenu, propice aux regroupements. A terme, celle-ci sera éclairée, entretenue, des personnes vont y circuler, y jouer et donc l'espace sera plus sécurisé qu'aujourd'hui.

Le bureau d'étude ajoute que la gestion du site pourra être évoquée plus tard, car en quelque sorte il s'agit de la dernière pièce du puzzle de l'aménagement du site. Il est probable que la réalisation d'un plan de gestion du site sera nécessaire.

⇒ *M. Buino et M. Vanlierde font un tour de table des habitants présents : le projet d'esquisse est validé par les participants de l'AUP. L'étape suivante permettra d'étudier plus en détails le projet d'aménagement.*

3- Agenda

- **Prochain Atelier Urbain de Proximité : jeudi 25 juin 2009, 19h, Foyer pour Personnes âgées, rue Marc Sangnier**
- Le projet de réaménagement de la friche Stein, voisine de la Coulée verte, sera présenté aux habitants le 12 septembre prochain sur le site Stein.

Avec le Groupement d'intérêt public Lille Métropole Rénovation Urbaine (GIP LMRU),

les Elus référents de l'Atelier urbain de proximité Longchamp :

Amaury BUINO,

Adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux et aux Transports,

Francis VANLIERDE,

Conseiller municipal délégué aux Solidarités


